

Appel à projets de recherche interdisciplinaires 2017 Université / CNRS

L'Université et le CNRS lancent conjointement un appel à projets ayant pour objectif le développement des collaborations interdisciplinaires entre les unités de recherche de l'Université de Strasbourg. Cet appel concerne deux types de projets d'une durée de 24 mois :

- **EMERGENCE** : favorisant la mise en place de nouveaux projets de recherche interdisciplinaire
Soutien de 3 à 5 projets, jusqu'à 50 k€ maximum par projet, pouvant comprendre du fonctionnement, du petit équipement, des gratifications de stage de Master 2
- **CONSOLIDATION** : permettant le développement de recherches interdisciplinaires déjà amorcées
Soutien de 3 à 5 projets, jusqu'à 100 k€ maximum par projet, pouvant comprendre du fonctionnement, du petit équipement, des gratifications de stage de Master 2

Les projets pourront inclure des unités de recherche des établissements associés (UHA, INSA, ENGEES, ENSAS, HEAR, BNU).

Critères d'éligibilité des projets :

EMERGENCE

- Les projets devront contribuer à l'émergence de nouvelles perspectives de recherche interdisciplinaire impliquant plusieurs membres de chacune des unités concernées
- Lorsque les équipes impliquées collaborent déjà ensemble sur la thématique, le caractère émergent/novateur du projet devra être explicité
- Les projets relèveront d'au moins 3 unités de recherche relevant chacune de l'un des 3 grands domaines de recherche du site, à savoir SHS+, Sciences et technologies, Vie et Santé

CONSOLIDATION

- les projets liés à l'environnement, physique du vivant, religions et sociétés, culture en Europe feront l'objet d'une attention particulière mais non exclusive
- Les projets relèveront d'acteurs issus d'au moins 4 unités de recherche et relevant d'au moins 3 disciplines différentes
- Les équipes impliquées dans le projet devront présenter les premières réalisations à consolider

(*) voir annexe des unités par domaine

Critères d'examen des projets :

Outre la satisfaction des critères d'éligibilité, les experts examineront :

- La qualité scientifique des dossiers, le caractère interdisciplinaire et l'originalité des projets.
- Le choix du profil scientifique des étudiants Master 2 pour la réalisation du projet interdisciplinaire
- Les retombées prévisionnelles du projet dans l'émergence et/ou la consolidation de recherches interdisciplinaires de plus grande envergure
- La faisabilité du projet avant fin 2019.

Dossier scientifique à produire par les porteurs de projets :

- L'identification des différents partenaires et les données administratives
- Le curriculum vitae des porteurs du projet en 2 pages maximum, incluant les publications les plus récentes de chacun d'eux
- La description du projet de recherche en trois pages maximum
- Un échéancier faisant apparaître les principales tâches du projet
- Le budget prévisionnel du projet
- L'avis des directeurs d'unités de recherche concernés ainsi que le classement des projets au sein de chacune des unités de recherche

Calendrier :

- Lancement AAP : juin 2017
- Date limite de dépôt des projets : 15 septembre 2017 à 12h
- Sélection finale des projets : 22 novembre 2017
- Les projets pourront se dérouler jusqu'à fin 2019.